

ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE PREVERENGES ET ENVIRONS

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Rapport d'activité 2015

Membres du conseil d'établissement en 2015

- Pour les représentants des autorités politiques, les conseillers municipaux suivants : M. Christian Franco de Denges, M. Michel Perreaud d'Echandens, Mme Irène Agassiz de Lonay et Mme Marie Cottier de Préverenges.

- Pour les représentants des professionnels de l'enseignement : M. Alfred Zbinden, directeur, Mme Marie-Noëlle Genton Bonzon – CYP 2, Mme Véronique Müller – CYP1, et M. André Gargioni – enseignant VG.

- Pour les représentants des parents : M. Vincenzino Roberto, Mmes Catherine Castellani et Sandra Van der Meer, de Préverenges ; ainsi que Mme Géraldine Nagel d'Eternod, de Denges.

- Pour les représentants des milieux et organismes en lien avec l'école : M. Antoine Chappuis (formation professionnelle), Mme Jacqueline Guidetti (APé Bief-Venoge), Mme Michèle Mottu Stella (accueil parascolaire) et Mme Claire-Lise Paquier (Gym parents-enfants, gym infantine, ludothèque).

Présidente : Mme Marie Cottier

Vice-président : M. Vincenzino Roberto

Secrétaire : Mme Coralie Russi jusqu'au 30 juin 2015 ; Mme Béatrice Du Pasquier dès le 28 octobre 2015.

Pour rappel, les conseils d'établissement (CET) ont été instaurés par la loi du 3.10.2006, en vigueur le 1.1.2007, modifiant la loi scolaire du 12 juin 1984. Ils succèdent aux commissions scolaires, avec toutefois des attributions différentes : ils ont en effet pour fonction de favoriser l'interaction entre les divers milieux concernés par l'école et de permettre une meilleure insertion de celle-ci dans son environnement, ainsi que de susciter échanges et propositions en regard des diverses problématiques rencontrées. A cette fin, les conseils sont composés à parts égales de représentants des autorités, des professionnels de l'école, des parents d'élèves et de représentants des secteurs de la société civile concernés par l'école.

Pour l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs (EPSP), le CET a été installé au printemps 2012. Pour rappel, le CET fonctionnera encore dans sa composition actuelle jusqu'au 30 juin 2016.

Dès la législature suivante, un nouveau Conseil d'établissement sera installé.

Activité en 2015

L'année 2015 est la quatrième année de fonctionnement du CET.

En 2015, le CET s'est réuni à deux reprises, les 12 mars et 28 octobre 2015.

Points traités lors des diverses séances :

Séance du 12 mars 2015, à Denges:

- Rapport d'activité 2014 : le rapport d'activité relatif à l'année 2014 est approuvé par les membres du CET.

- Démission de Mme Coralie Russi: Mme Coralie Russi, secrétaire, cesse son activité au 30 juin 2015, pour cause de départ à l'étranger. Elle est vivement remerciée pour son travail et pour sa très bonne collaboration.
- Propositions et divers des représentants des différents secteurs du CET :
 - Bibliothèque scolaire : une information est donnée sur la bibliothèque scolaire, dont le personnel est au complet depuis le 1^{er} janvier 2015, à savoir une bibliothécaire à 90% et une assistante-documentaliste à 70%, dont 50% pour des tâches scolaires et 20% pour des activités parascolaires (midi et après-midi). Il est signalé que la bibliothèque est désormais ouverte pour les élèves lors de la pause de midi. Une commission bibliothèque a été créée, constituée de la municipale de la commune boursière en charge du dicastère de l'instruction publique, de deux enseignantes, des deux bibliothécaires et du directeur. Suite à un échange au sujet de la situation sur les autres sites scolaires, il est relevé qu'à terme il serait souhaitable d'ouvrir des antennes de la bibliothèque scolaire dans les autres collèges, en particulier à Lonay-Pressoirs (élèves de 7^e-8^e).
 - Futurs locaux scolaires, évaluation des besoins : une information est donnée s'agissant des besoins en matière de locaux scolaires, en lien avec les projets de plans de quartier communiqués par les différentes communes, ainsi qu'avec les projections relatives à l'augmentation de la population, et donc des effectifs d'élèves, qui en découlent. Une commission, nommée par le Bureau de l'Entente scolaire, composée des municipaux des écoles, se réunit régulièrement à cet effet. Le directeur des écoles et une représentante du Canton, rattachée à la Direction générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO), participent au groupe de travail.
 - Conseil des élèves : le directeur donne une information sur la rencontre organisée par lui entre le Conseil des élèves et les conseillers municipaux des écoles des communes de l'Entente scolaire. Le but de telles rencontres est de permettre aux élèves de communiquer leurs souhaits, de rencontrer les membres des exécutifs, de comprendre le fonctionnement des communes (décisions du ressort des Municipalités, voire des Conseils communaux, processus politique, coûts, etc.), et à terme d'apprendre à monter des projets.
 - Promotions 2015 : le CET approuve à l'unanimité la proposition de déplacer les promotions du matin à l'après-midi du vendredi 3 juillet 2015, dernier jour d'école.
 - Nuit des apprentissages : des informations sont données sur cette manifestation qui a rencontré un grand succès. Il est rappelé qu'elle est destinée à tous les élèves, et que le but est de faire découvrir la filière de l'apprentissage.

Séance du 28 octobre 2015, à Préverenges:

- Election d'une secrétaire : Mme Béatrice Du Pasquier est élue au poste de secrétaire, en remplacement de Mme Coralie Russi.
- Propositions et divers des représentants des différents secteurs du CET :
- Transports scolaires : Il est rappelé que l'entreprise MBC est responsable des transports scolaires depuis l'année 2012-2013. Au printemps 2015, suite à une procédure d'appel d'offre sur les marchés publics, l'organisation des transports scolaires a été adjugée à nouveau à MBC pour la période 2015-2018. Pour l'année 2015-2016, 150 abonnements ont été délivrés pour des élèves du primaire (1-6P), dont 90 pour des trajets quotidiens. Un tiers des déplacements quotidiens concernent les trajets Denges/Moulins-Denges/Crosette. Suite à la réorganisation intervenue au sein de l'entreprise MBC, la mise en œuvre des

trajets et horaires s'est déroulée sans accroc cette année, contrairement à l'année précédente.

Par ailleurs, 293 abonnements Mobilis ont été délivrés par les communes pour les élèves de 7^e à 11^e sous forme de bons.

- Cantines scolaires : à fin septembre 2015, 260 élèves sont inscrits pour un repas chaud à la cantine à Lonay et Préverenges. De plus, 108 cartes cantine ont été distribuées, permettant aux élèves qui le souhaitent de pique-niquer dans les locaux de la cantine ou d'utiliser le four à micro-ondes. Un étudiant a été engagé à Lonay pour appuyer le personnel en place et surveiller les élèves à l'extérieur. A Préverenges, la bibliothèque scolaire ainsi que le centre de jeunes sont ouverts à midi. Un accueil surveillé, sur inscription, est possible au local des jeunes. Des statistiques relatives à l'accueil libre à midi au centre de jeunes sont communiquées.

Statistiques accueil libre à midi, comparaison 1 semaine juin/1 semaine septembre 2015 :

Juin 2015 : 124 élèves ont été accueillis, dont 19 de Denges (16%), 9 de Lonay (7%), 26 d'Echandens (7%) et 87 de Préverenges (70%).

Septembre 2015 : 174 élèves accueillis, dont 32 de Denges (18%), 13 de Lonay (8%), 26 d'Echandens (15%), et 103 de Préverenges (59%)

Statistiques au 31.12.2014 : 147 jeunes inscrits, dont 31 de Denges (21%), 9 d'Echandens (6,12%), 11 de Lonay (7,48%), 96 de Préverenges (65,30%).

- Ecole à journée continue/synergies avec les activités offertes sur le plan régional : il est rappelé que les élèves de 9^e-11^e domiciliés à Denges, Lonay et Echandens bénéficient d'un abonnement de bus leur donnant accès à l'offre sportive et culturelle sur les quatre communes de l'établissement scolaire et à Morges. Les élèves de Préverenges bénéficient d'une subvention de Fr. 200.- lors de l'achat d'un titre de transport. Il est proposé qu'une commission du CET se charge de faire un inventaire des offres sportives et culturelles dans la région, accessibles au moyen des transports publics. L'information pourrait être distribuée aux élèves via un flyer. Faute de candidats, la proposition est reportée à un examen ultérieur.
- Futurs locaux scolaires, évaluation des besoins : le règlement du CET prévoit que celui-ci donne un avis aux autorités exécutives sur les projets de construction de locaux scolaires. Dans ce contexte, une information est donnée sur la séance prévue le 23 novembre 2015 entre les municipalités des quatre communes de l'établissement scolaire, au cours de laquelle un projet devrait être adopté par les autorités exécutives. Une séance du CET sera organisée en début d'année prochaine.
- Bibliothèque scolaire : des informations sont données sur les programmes mis en place par Mme Karasiewicz, responsable de la bibliothèque scolaire : groupe de lecture, participation au Livre sur les quais, etc. Le dynamisme de la responsable, tant auprès des élèves que des enseignants, est souligné.
- Congé du mercredi de l'Ascension : le CET se prononce en faveur du maintien de ce congé.
- Prévention en milieu scolaire : des informations sont données sur les programmes mis en place dans l'établissement scolaire afin de sensibiliser les enfants aux dangers des réseaux sociaux.
- Formation professionnelle : des informations sont données sur le salon des métiers qui se déroulera du 24 au 29 novembre 2015 à Beaulieu ; et sur la Nuit

de l'apprentissage qui aura lieu le 11 février 2016, à Marcelin, et offrira aux élèves la possibilité d'échanger avec les employeurs potentiels, voire de poser leur candidature.

Au terme de la législature, et donc du premier Conseil d'établissement de l'EPSP, il convient de constater que l'un des buts visés par l'institution de ces conseils, à savoir de permettre la diffusion des informations en lien avec l'école, et une interaction à ce sujet entre représentants des divers milieux concernés, est réalisé, comme le démontre les échanges suscités dans ce contexte. Le simple fait de communiquer des informations en lien avec la réalité de l'école, au-delà de la seule sphère des autorités scolaires et civiles, permet déjà une meilleure intégration de l'école dans son environnement, par la prise en compte des diverses sensibilités.

Dans cette même perspective, la tenue des assemblées de parents, organisées par les représentants de ceux-ci, devrait permettre de relayer auprès d'un cercle plus large les préoccupations soulevées.

Force est en revanche de constater qu'à ce stade, peu de propositions ont émané du CET. A noter cependant l'amélioration des modalités de communication entre école, enseignants et parents, résultant du travail de la commission nommée à cet effet, sur la base d'une proposition émanant du quart parents. On peut supposer qu'avec le passage du temps, et l'habitude des interactions qui en découleront, l'action du CET s'étoffera aussi sur ce point.

Pour le conseil d'établissement

La secrétaire

Béatrice Du Pasquier

La Présidente:

Marie Cottier